

tains égards pour ces gens qui ont bien peiné pour assurer un foyer à leurs familles.

J'ai une ou deux observations à faire au sujet du projet de résolution même. D'après la clause 4 :

Que si la commission et le colon s'entendent sur la somme de la dépréciation de la terre susdite...

Et ainsi de suite. Cet après-midi l'honorable député de Selkirk (M. Hannesson) a dit à la Chambre la même chose que je lui dis en ce moment au sujet de la pétition dont je viens de donner lecture, savoir que la commission n'éprouve pas à l'endroit des anciens combattants la sympathie à laquelle ils ont droit. Ces soldats licenciés, à tort ou à raison, ont l'impression que la commission verrait d'un bon œil leur départ de ces terres afin qu'elle puisse les vendre aux colons nouvellement arrivés.

L'hon. M. STEWART: Assurément, l'honorable député ne fait pas cette assertion en connaissance de cause, n'est-ce pas? C'est manquer de justice à l'égard des inspecteurs et des agents locaux à l'emploi de la commission. Il peut se faire qu'en certains cas, il soit survenu des désaccords, mais que je sache, un individu ne quitte sa terre qu'après que l'on a épuisé tous les moyens pour l'y maintenir. Quant à dire que ces gens essayent de chasser les soldats-colons de leurs terres, je veux bien y croire si l'honorable député l'affirme à la suite de constatations personnelles, mais c'est beaucoup exagérer les choses.

M. MURPHY: Si le ministre avait bien suivi le cours de mes observations il aurait vu que je ne faisais pas cette assertion de mon propre chef mais que j'en faisais part au ministre pour qu'il en tienne compte.

L'hon. M. STEWART: Mais je dirai à mon tour qu'il n'est jamais venu à ma connaissance que, s'il y avait la moindre chance que le colon, réussisse, les agents de la commission ne l'aient pas encouragé à rester sur sa terre. C'est ce que j'ai pu constater.

M. MURPHY: N'est-il pas curieux et digne de mention que l'honorable député de Selkirk ait dit la même chose cet après-midi? Et il le tenait directement des soldats avec lesquels il était venu en contact.

L'hon. M. STEWART: L'honorable député de Selkirk affirme-t-il que l'on force les gens à quitter leurs terres?

M. HANNESSON: J'ai reçu un certain nombre de lettres des soldats.

L'hon. M. STEWART: L'honorable député habite un district où il y a des soldats-colons, n'est-ce pas?

M. HANNESSON: Je n'ai pas assisté à aucune éviction; mais j'ai eu connaissance d'avis envoyés aux colons qui faisaient leur possible pour s'acquitter et qui s'étaient construits des bâtiments. Je connais un homme qui n'avait pas de semences et qui est allé s'embaucher ailleurs. On lui a enlevé sa terre, j'ai été voir cette terre moi-même. Les faits que je relate ont été portés à la connaissance de M. Robertson, l'inspecteur du district. Il ne les a pas contestés. J'ai donné les noms de plusieurs colons qu'on a tracassés depuis sept ou huit ans. J'ai raconté l'affaire au major Barnett. Il a consulté la fiche de MacKenzie et il a dit qu'un colon ne peut pas prétendre garder un terrain sans vivre dessus. Mon homme demeurait chez son frère et il payait pour faire labourer son champ. Il a fait ce qu'il a pu; mais n'ayant pas de quoi semer, il n'a pas travaillé sa terre l'année passée.

L'hon. M. STEWART: Dans ce cas-là la terre n'a pas étéensemencée.

M. HANNESSON: Peut-être. Mais l'année dernière il a offert un paiement de \$175 et 400 minots de blé pour garder sa terre. On lui a refusé cela. Je suis d'avis qu'on devrait être plus accommodant pour ce colon.

L'hon. M. STEWART: Je suis pourtant sûr que dans la plupart des cas les colons ont eu toutes les chances. Il a pu arriver que quelques-uns aient souffert de l'annulation de la vente de leurs terrains, mais je ne puis pas comprendre cela. Les inspecteurs sont eux-mêmes des anciens combattants; ils ont servi côte à côte avec les colons. Je ne puis pas comprendre cela.

M. HANNESSON: Je vais communiquer au ministre les pièces de correspondance que j'ai en ma possession.

L'hon. M. STEWART: J'admets que les vétérans ont des sujets de plainte; mais d'autre part il faut être juste envers les membres de la commission. On va affirmant que l'on évince les anciens soldats de leur ferme pour les donner à de nouveaux colons. Cette allégation est grave.

M. MURPHY: Je pourrais peut-être présenter l'affaire plus clairement en donnant de nouveau lecture du passage en question. J'ai reçu cette requête la semaine dernière; elle porte la signature des anciens combattants et de plusieurs personnages connus du même district. Voici ce qu'ils disent:

Considérant que certains inspecteurs de la Commission d'établissement agricole des soldats ont informé à différentes reprises de nombreux colons que le Gouvernement serait très heureux qu'ils quittassent leurs fermes, à cause de l'arriéré dû sur leurs paiements et